

A.

PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT ET DU PROJET

1. CONTEXTE ET CONTENU DE LA DEMANDE	2
1.1 LA REGLEMENTATION ICPE	2
1.2 CONTEXTE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION	2
1.3 LE DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE	3
1.3.1 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3
1.3.2 PERMIS DE CONSTRUIRE	3
1.3.3 DEFRIQUEMENT	4
1.3.4 DEROGATION ESPECES PROTEGEES	4
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
2.1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	5
2.2 LE GROUPE HEF DURFERRIT	5
2.3 TECHNIQUES SURFACES REW	10
2.4 TECHNIQUES SURFACES REW – SITE DE VALENTIGNEY (25)	11
3. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES	12
4. JUSTIFICATION DU CHOIX NOTAMMENT DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT	14

1. CONTEXTE ET CONTENU DE LA DEMANDE

1.1 LA REGLEMENTATION ICPE

En France, les implantations industrielles peuvent être soumises aux prescriptions du Code de l'Environnement et en particulier aux articles L511 à L517 relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Les unités industrielles classées sont celles *“ qui peuvent présenter des dangers ou inconvénients, soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature et de l'environnement, soit pour la protection des sites et des monuments ”*.

L'article L 512 du Code de l'Environnement prévoit que les installations industrielles d'une certaine importance (en termes de gravité des dangers ou des inconvénients) doivent, dans un souci de protection de l'environnement, faire l'objet d'une autorisation d'exploiter prise sous la forme d'un arrêté préfectoral.

Cette autorisation fixe les dispositions que l'exploitant devra respecter pour prévenir ces dangers ou inconvénients et pour assurer cette protection de l'environnement. Elle est délivrée par le Préfet, après instruction par les services administratifs, enquête publique, avis des conseils municipaux et consultation du Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques CODERST, sur la base d'un dossier de demande d'autorisation fourni par l'exploitant.

1.2 CONTEXTE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

Le Groupe HEF DURFERRIT est venu implanter un nouvel établissement pour la filiale Techniques Surfaces REW sur un site de la ZAC des Combottes à Valentigney (25).

TS REW souhaite en effet se rapprocher de ses clients basés en Franche-Comté, [REDACTED] afin de réduire les transports de pièces à traiter et traitées, pour une démarche à 2 objectifs :

- Réduction des coûts liés aux opérations de transport, permettant de proposer à ses clients des coûts de prestation réduits
- Réduction des émissions de CO₂ liés aux opérations de transport en réduisant la distance parcourue entre son site de traitement et les sites clients

Le site visé est un site existant de la ZAC des Combottes à Valentigney (25), construit en 1992.

Il a accueilli l'établissement EAK – FAURECIA jusqu'en 2011. L'établissement réalisait de l'assemblage de composants pour l'industrie automobile, et était alors soumis à Déclaration au titre des ICPE sous les rubriques 2662, 2925 et 2910 de la nomenclature ICPE.

TECHNIQUES SURFACES REW est devenu propriétaire et exploitant de ce site, soumis à Déclaration sous la rubrique 2565 pour une ligne de traitement de surface. (voir récépissé de déclaration en annexe)

Les besoins en production engendrent un classement à Autorisation sous la rubrique 2565. Le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter est donc réalisé et déposé en régularisation administrative.

1.3 LE DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE

La Franche-Comté est concernée par la mise en place pour une durée de 3 ans de 2 types d'autorisations uniques concernant les ICPE soumises à autorisation :

- pour les éoliennes et les installations de méthanisation dont le permis de construire relève du Préfet : fusion en une seule et même procédure de plusieurs décisions qui peuvent être nécessaires pour la réalisation de ces projets (autorisation ICPE, permis de construire, et éventuellement autorisation de défrichement, dérogation « espèces protégées » et autorisation au titre du code de l'énergie ;
- pour les autres ICPE soumises à Autorisation, y compris les élevages : fusion en une seule et même procédure des décisions qui peuvent être nécessaires pour la réalisation de ces projets (autorisation ICPE, et éventuellement autorisation de défrichement et dérogation « espèces protégées »).

Toute demande d'autorisation unique doit être déposée auprès de l'inspection des installations classées par délégation du préfet de département sous la forme d'un dossier unique. Ce dossier fait alors l'objet d'une instruction unique et d'une décision unique délivrée par le préfet de département.

Techniques Surfaces REW est visé par cette expérimentation. Le présent dossier comprendra donc les éléments nécessaires listés dans les sous paragraphes ci-après.

1.3.1 Installations classées pour la Protection de l'Environnement

L'objet de ce dossier est de demander l'Autorisation d'exploiter les activités de TS REW sur le site situé ZAC des Combottes, conformément à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, la société étant soumise à Autorisation au titre des ICPE.

Les rubriques ICPE concernées par les activités et produits de TS REW Valentigney et faisant l'objet du présent dossier sont les suivantes :

sous le régime de l'autorisation :

- les rubriques 2565 et 3260 pour l'exploitation de 2 lignes de traitement de surface

sous le régime de la déclaration :

- les rubriques 2940, 2575, 4440 et 4441 pour l'exploitation vernisseuse, grenailleuses et produits comburants.

Ainsi, conformément à l'article L.512 du code de l'environnement, TS REW a élaboré et déposé ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter une ICPE, avec l'assistance de Bureau Veritas.

Nota : Le présent dossier a été élaboré avec l'assistance de Bureau Veritas sur la base des informations fournies. La responsabilité de Bureau Veritas ne saurait être engagée dans le cas d'informations erronées, modifiées ou de non respect des décisions prises et préconisations faites.

1.3.2 Permis de construire

La création de Techniques Surfaces REW site de Valentigney étant réalisée sur un ancien site industriel existant, correspondant aux attentes et besoins de l'entreprise, aucuns travaux nécessitant le dépôt d'un permis de construire ne seront réalisés.

Seule une petite extension du bâtiment existant, par simple fermeture d'une zone autrefois sous auvent a été réalisée. Ces travaux n'ont nécessité qu'une déclaration préalable de travaux.

1.3.3 Défrichage

Le site étant existant, aucun défrichage n'est à prévoir.

1.3.4 Dérogation espèces protégées

L'installation ne nécessite pas de demande de dérogation espèces protégées. (voir étude d'impact du présent dossier).

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

La demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE du site de Valentigney est réalisée par la Présidente de TS REW : Mme Geneviève JURY.

- Raison sociale : **TECHNIQUES SURFACES REW
Groupe HEF DURFERRIT**
- Adresse du siège : Z.I. Sud – Rue Barthélémy Thimonnier
CS 42077
42 162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex
Tél : 04 77 55 52 22
Fax : 04 77 55 52 00
Mail : tsa@hef.fr
Web: www.hef.fr
- SIREN : 450 991 153
- SIRET : 450 991 153 00054
- APE : 2561Z (ancien 285A)
- SAS au capital de 3 088 070 €
- Chargés du suivi du dossier : Dany HERREBOUDT
Jean-Marc NOBLAT

2.2 LE GROUPE HEF DURFERRIT

Le groupe HEF est un leader mondial de l'ingénierie des surfaces, capable de proposer à ses clients, grands donneurs d'ordre ou PME, une prestation globale allant de l'acte de recherche, à l'exploitation de procédés ou la fourniture de composants, en passant par le développement industriel et le transfert de technologies.

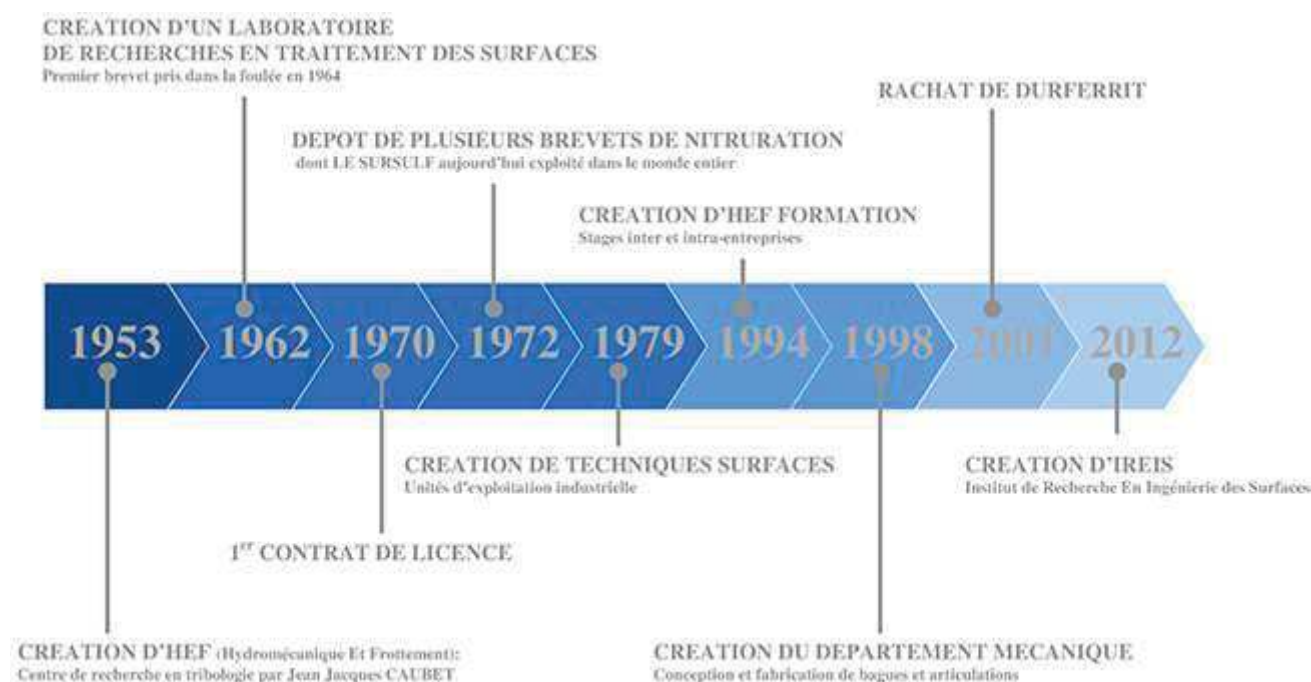
Pour accompagner au mieux ses clients dans leurs démarches et créer de véritables partenariats, le groupe HEF s'appuie sur la force et la complémentarité de son réseau commercial HEF Durferriit et de son réseau de façonnage Techniques Surfaces, implantés dans plus d'une vingtaine de pays.

Les compétences clés d'HEF sont :

- La tribologie et la fonctionnalisation des surfaces
- Les traitements thermochimiques, et en particulier les traitements de nitruration en milieu ionique liquide contrôlé (CLIN®).
- Les dépôts sous vide PVD – PACVD, tels que le DLC (Diamond Like Carbon) et les autres couches mécaniques et tribologiques.
- Les coussinets et composants de frottement.

La grande variété de ses procédés permet aujourd'hui au groupe HEF d'intervenir sur la fonctionnalité des surfaces, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives. Le groupe HEF continue ainsi de se développer comme en témoignent ses nombreux partenariats et contrats de recherche, l'ingénierie des surfaces constituant le métier de base et le domaine d'excellence reconnu du groupe HEF.

Historique du Groupe :



Nos valeurs / Nos engagements :

De par la volonté de son fondateur, Jean Jacques CAUBET, la société HEF est détenue majoritairement par ses salariés au travers d'un système d'actionnariat incitatif mis en place en 1973.

Cette originalité est l'un des piliers fondamentaux sur lequel repose le groupe. Il a permis de construire son développement dans la durée et conduit à une implication de ses salariés dans les décisions stratégiques.

Son indépendance est assurée et cette structure capitaliste garantit au groupe une autonomie financière lui permettant d'investir en permanence en Recherche & Développement afin d'être à la pointe de l'innovation pour répondre aux besoins de ses clients.

L'innovation :

La recherche et le développement sont l'activité historique du groupe HEF. De la recherche et du conseil en tribologie pour ses besoins propres et pour des clients externes, HEF a étendu son activité de recherche à l'ingénierie des surfaces.

HEF multiplie les partenariats nationaux et internationaux afin d'enrichir son portefeuille de technologies et ses moyens de recherche. HEF accompagne les évolutions de la société et investit dans :

- La réduction des émissions polluantes
- Les énergies nouvelles
- Les nouvelles fonctions de surfaces

L'international :

Dans un domaine aussi pointu que l'ingénierie des surfaces, il a rapidement fallu qu'HEF se fasse connaître hors de France afin de permettre l'essor et la démocratisation de ses solutions les plus innovantes.

De plus, ce développement mondial anticipé et maîtrisé permet au groupe HEF de rentabiliser ses efforts importants en Recherche & Développement et de se maintenir toujours en pointe dans les résolutions des problématiques tribologiques.

Aujourd'hui, le groupe est présent dans une vingtaine de pays, et peut garantir aux grands donneurs d'ordres que les mêmes technologies et les mêmes niveaux de qualité que ceux proposés en France ou en Allemagne sont disponibles dans ses unités chinoises, polonaises, brésiliennes, ou américaines...

Environnement / Réduction d'émission

HEF est fortement impliqué dans le développement de technologies visant à la réduction des émissions de CO2 dans l'automobile.

En effet la réduction des frottements dans les organes mécaniques est une opportunité de réduire jusqu'à 20% les émissions de CO2 des véhicules à combustion interne.

Les solutions développées par HEF sont d'ores et déjà utilisées par les motoristes du monde entier pour l'amélioration des frottements :

- Dans les systèmes de culbuterie
- Dans les systèmes d'attelage mobile
- Dans les systèmes de transmission

HEF travaille en amont afin d'étendre ses solutions sur de nouvelles applications qui sont :

- Le bas moteur
- La boîte de vitesse
- Les pompes hydrauliques

Par ailleurs, dans le cadre des efforts de « downsizing » des constructeurs, HEF fournit des solutions permettant de repousser les limites de pressions admissibles par les composants et rendre ainsi possible, pour une même puissance, l'utilisation des moteurs à plus faibles cylindrées ou des boîtes de vitesses moins lourdes contribuant, dans les deux cas, à la réduction des émissions.

Les applications se trouvent sur les systèmes d'attelage mobile, dans l'injection, sur les engrenages de boîtes de vitesses, dans les vannes EGR...

HEF en chiffres



- Créée en 1953, 60 ans d'expertise en ingénierie des surfaces
- 95% des salariés actionnaires et détenant 66% du capital de l'entreprise
- Chiffre d'affaires : 147 M€ en 2013 - 60% du CA à l'export
- 10% du CA consacré à la R&D
- 1 508 salariés
- 3 entités : IREIS (filiales R&D), Techniques Surfaces (filiales d'exploitation), HEF Durferrit (filiales commerciales)



- 3 domaines de compétence : nitruration, dépôts sous vide et coussinets.
- Plus de 350 licenciés à travers le monde



—
institut de recherches
en ingénierie des surfaces

- 4 centres de recherche : France, Allemagne, Inde, Canada
- 60 ingénieurs-chercheurs en France
- Plus de 100 brevets déposés
- Plus de 2 500 études dans toutes les industries
- 50 simulateurs et bancs d'essai



- 51 unités de façonnage Techniques Surfaces dans 21 pays
- Plus de 6500 clients à travers le monde.



2.3 TECHNIQUES SURFACES REW

Les établissements Techniques Surfaces sont les filiales de façonnage du groupe HEF et offrent une gamme étendue de traitements à façon (majoritairement brevetés par le groupe HEF) afin de répondre à vos besoins en ingénierie des surfaces.

Techniques Surfaces accompagne ses clients, depuis plus de 40 ans, en répandant l'expertise d'HEF dans le monde entier avec près de 50 établissements répartis dans 18 pays.

Le groupe HEF et sa filiale Techniques Surfaces ont bâti leur réputation dans le domaine des traitements et revêtements de surface dans trois domaines stratégiques :

- Les procédés thermo-chimiques de nitrocarburation et oxynitrocarburation en milieux ioniques liquides : procédés ARCOR®, SURSULF®, TENIFER®, TUFFRIDE®, MELONITE®, QPQ®.
- Les couches minces obtenues par dépôts sous vide (PVD, PACVD) : couches CERTESS®, PROCÉM®.
- Les traitements spécifiques par diffusion (STANAL®, DELSUN®, ZINAL®, FOREZ®), mécanique (DEPTON®) et d'enduction (DOT®, TEGLISS®, SDA®, GRAPHLUB®) conférant aux matériaux un comportement tribologique intéressant.

Pour mener à bien cette mission Techniques Surfaces s'est fixé plusieurs objectifs :

- Etre proche des grands sites industriels pour réduire les délais.
- Etre à l'écoute des besoins de ses clients, et entretenir avec eux un partenariat fort pour relever de nouveaux défis.
- Maintenir et développer un outil de production toujours plus performant et compétitif.
- Assurer un service de qualité.

Aujourd'hui les technologies et le savoir-faire de Techniques Surfaces sont exploités dans pratiquement tous les domaines d'activité qui sont concernés, de près ou de loin par la fonctionnalisation et/ou la protection des surfaces. Cette position privilégiée repose sur quatre atouts majeurs :

- Une gamme de procédés applicables à la plupart des matériaux (aciers, fontes, alliages légers ou cuivreux, céramiques, verres, polymères, composites...)
- Des solutions adaptées aux fonctions génériques les plus diverses (mécaniques, optiques, électriques, décoratives...)
- Une faculté à combiner plusieurs technologies pour apporter une réponse appropriée à un besoin spécifique et/ou créer une nouvelle fonction.
- Une très grande expérience du transfert intersectoriel, c'est-à-dire de l'adaptation à un environnement donné, de technologies éprouvées dans d'autres domaines.

Depuis toujours, et dans le souci de qualité permanent qui anime Techniques Surfaces depuis sa création, une démarche globale de qualité a été mise en place sur ses différents sites afin de répondre au mieux aux besoins des différents secteurs servis : automobile, travaux publics, aéronautique, défense, industrie... Cette démarche a conduit Techniques Surfaces à être rapidement certifiés (ISO 9001,...) en impliquant activement l'ensemble du personnel.

De plus pour aller plus loin dans la satisfaction client et être en mesure de traiter des volumes importants, avec une politique performante de prix et de délais, Techniques Surfaces investit constamment dans les technologies les plus avancées. La mise en place de robots, automates et contrôles automatisés fait partie de sa philosophie afin d'offrir à ses clients des traitements de qualité et reproductibles. Les procédés et procédures éprouvés de Techniques Surfaces sont ainsi dupliqués à travers le monde dans un souci permanent d'excellence.

2.4 TECHNIQUES SURFACES REW – SITE DE VALENTIGNEY (25)

Le site Techniques surfaces REW de Valentigney (25) est un site nouveau du Groupe, créé courant 2014 pour 2 raisons principales :

- Se rapprocher de l'un de ses principaux clients [REDACTED] et ainsi réduire les coûts et les émissions de CO₂ liés aux opérations de transport,
- Développer son marché dans cette région en prospectant de nouveaux clients.

C'est ainsi que l'installation est réalisée en 2 phases :

PHASE I : septembre 2014

Installation d'une ligne neuve de phosphatation automatique.

Une station de détoxification physico chimique associée pour traitement des effluents avant rejet.

Cette phase a fait l'objet du dépôt d'un dossier de Déclaration en Préfecture (voir annexe).

PHASE II : 2015

Augmentation des capacités de la ligne et rajout d'une seconde ligne (neuve ou transfert)

Rajout d'une machine de vernis par centrifugation

Rajout de machines de traitement sous vide.

Les procédés principaux mis en œuvre sur ce site sont et seront donc :

- Le Traitement de surface par Phosphatation
- Le dépôt sous vide
- Un vernissage par centrifugation

3. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Depuis plusieurs années maintenant le groupe HEF a fait des enjeux environnementaux actuels une priorité, en consacrant 50% de son budget recherche aux thématiques environnementales.

En améliorant le frottement des surfaces, la tribologie permet de diminuer l'émission de CO2 en gagnant sur la consommation de fuel dans les voitures, les avions, etc. Le photovoltaïque, le solaire thermique, les piles à hydrogène, le traitement des eaux... sont des sujets qu'HEF aborde et pour lesquels le groupe souhaite apporter des réponses participant ainsi au développement durable.

Enfin HEF propose de nombreux traitements de substitution, innovants et propres, aux traitements électrolytiques faisant appel à des métaux lourds et dont la mise en œuvre est polluante (remplacement du chrome dur, du nickel cadmium...).

Le site Techniques Surfaces REW de Valentigney profitera de ces avancées du Groupe, permettant ainsi l'installation de lignes de traitement de surface à la pointe de la technologie du Groupe.

Le groupe HEF est représenté par environ 1 500 salariés, répartis sur ses différents sites en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie, pour un chiffre d'affaire de 147 M€ en 2013, dont 10% du CA consacré à la R&D. L'entité Traitement de Surfaces est présente dans 18 pays.

Ainsi, le site de Valentigney participera à l'évolution de ce Groupe, de l'entité Traitement de Surface et de ses différents sites d'exploitation.

Les capacités techniques et financières du Groupe sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, de sécurité et d'hygiène industrielle.

En ce sens, le présent dossier présente en page suivante, les investissements réalisés et prévus, vis-à-vis de la protection de l'environnement :

			TOTAL	501 551,72 €
Descriptif				
Station de détoxication				
Manutention cuves station				
Charpente station				
bac égouture station				
alimentation électrique station				
alimentation courant faible				
reseau eau industrielle avec disconencteur				
Collecte effluents station / chaine				
support big bag boues station				
support big bag boues PH				
big bag				
rétenion maconnerie				
rétenion résine produits				
bac rétenion centrif				
premier remplissage réactif chaud				
premier remplissage réactif insolubilisant				
premier remplissage réactif floculant				
raccordement provoire station sur EU				
bordure retention chaine				
resine retention chaine				
Raccordment STEP aux EU refection du tuyau				
Chgt du Tuyaux de raccordement de la STEP aux EU				
Raccoremment de la machine PVD à l'aspiration générale				
Raccordement de la chaine de lavage du vide au réseau de				
Pompage évacuation MAL au acidos-basiques				
Analyses eaux sortie STEP				
remplacement tuyau de la STEP au EU				
Raccordement de la chaine PH1409 à la STEP				
Préparation du sol en vue de la rétenion PH1409				
Achat de 20 toiles de filtres pour entretien préventif				
Réalisation résine de la rétenion PH1409				
Maçonnage de la rétenion				

4. JUSTIFICATION DU CHOIX NOTAMMENT DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT

La création de Techniques Surfaces REW site de Valentigney n'a de raison d'être que dans le Nord Franche-Comté ; le but initial étant le rapprochement avec l'un des principaux clients, [REDACTED] Delle (90), dans le but de réduire les coûts et impacts environnementaux liés au transport des produits à traiter de chez ce client vers d'autres sites TS et des produits traités des autres sites TS vers ce client.

Il a alors été recherché un site dans le Territoire de Belfort ou dans le Doubs permettant d'offrir à l'activité les possibilités d'intégration prévues, une configuration adaptée, et d'être le plus possible conforme à la réglementation applicable, le tout à un coût acceptable.

Les dirigeants se sont rapidement tournés vers les sites industriels existants de la région, à vendre ou à louer, et notamment par l'intermédiaire de Pays de Montbéliard Agglomération, dans un but de rapidité d'exécution.

On note que la démarche s'inscrit dans une politique de protection de l'environnement visant à réutiliser l'existant au lieu de construire sur des espaces non encore industrialisés.

Enfin, le site de la ZAC des Combottes a été choisi du fait de :

- Sa position en ZAC permettant l'installation d'ICPE ;
- La surface du site, des locaux, et leur configuration adaptées aux activités, équipements et process prévus (pas de nécessité de travaux importants sur les bâtiments ou espaces extérieurs) ;
- Les moyens de protection et de prévention des pollutions déjà en place sur le site (séparateur hydrocarbures, rétention des eaux d'extinction incendie, sols des ateliers étanches, etc.) ;
- L'absence de zones sensibles proximité type Zone humide, Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, etc.

On note que d'autres sites ont été visités. Ils ont soit été jugés inadaptés à l'activité et aux prescriptions environnementales ; soit été écartés du fait de non accord avec le propriétaire actuel.

Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, les investissements en installations s'accompagneront de mesures de prévention des risques et de réduction de pollution, tels que demandés par la réglementation.